

Section Bac	Assurances et gestion du risque		
Nom de l'UE	Assurance transports		
Nom du professeur	L. Marcelis		
Niveau	3	Unité déterminante	Non
Nombre de périodes	40	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	Français	Crédits ECTS	3

Objectifs du cours

Face à des situations traitant d'assurance transport, outside risks, vol, globale de banque, tous risques chantier, le but est que l'étudiant soit capable :

- De comprendre les concepts de base et les notions essentielles ;
- De faire le lien entre des cas rencontrés durant le cours et une situation nouvelle ;
- D'analyser au moins un contrat-type en fonction des besoins d'une clientèle donnée ;
- D'appuyer son raisonnement sur des textes législatifs, documents dont il peut revendiquer la consultation.

Contenu du cours

Pour atteindre ces objections et ces capacités terminales le contenu du cours s'articule comme suit :

1. Assurance transport (évolution historique des faits et de la législation tant belge qu'anglaise ICC VS Polant, apprentissage de la terminologie propre au secteur ainsi qu'au commerce international, champ d'application
 - 1.1. Assurance facultés
 - considérations générales ;
 - police d'abonnement et police flottante ;
 - appréciation du risque et tarification ;
 - police d'assurance transport ;
 - types de garanties ;
 - risques de guerres, grèves et émeutes ;
 - lieu et temps du risque ;
 - valeur assurée ;
 - sinistres ;
 - Incoterms 2000-2010-2020
 - 1.2. Assurance corps maritimes et fluviaux
 - objet ;
 - assurance corps maritimes ;
 - assurance corps fluviaux ;
 - P&I club

- Assurance responsabilité maritime

1.3 Assurance des transports routiers

- transports routiers en général, la convention CMR
- transport pour compte propre ;
- transport pour compte de tiers ;
- les structures et le fonctionnement du marché :
- particularités de l'assurance transport ;
- agents généraux ;
- placement des risques ;
- association professionnelle

Supports

- Notes de cours détaillées
- Articles de presse (revue du droit maritime français, Lloyd's list, Lloyd's anversois etc..)
- Nombreuses mises en situation interactives via wooclap
- Site ABAM/BVT

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à au moins une situation courante issue de la vie professionnelle et relative au domaine de l'assurance,

en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,

- de déterminer une offre d'assurance adéquate (besoin du client, environnement ...) ;
- de déterminer les responsabilités en cas de sinistre et les conditions d'indemnisation.

Evaluation

L'évaluation écrite a lieu à la fin du cours pendant laquelle les étudiants disposent des documents servant de base à l'élaboration de réponses structurées.

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Examen de 2de session
/	100%	/	100%